

## Faculté de médecine



### KINE2160 Incapacités dues aux conditions de travail

[30h] 2.5 crédits

**Enseignant(s):** Anne Berquin, Bénédicte Schepens (coord.)  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours est d'analyser les processus menant à l'incapacité dont la cause trouve son origine dans une mauvaise adaptation du travail. Par ce travail, il faut entendre les interactions entre l'homme et la machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).

Le but du cours sera d'étudier les conséquences de contraintes de travail trop importantes sur le plan moteur, sensitif et mental.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

On étudiera les critères d'acceptabilité des contraintes de travail à court terme et à long terme, de même que les conséquences d'un dépassement de ces critères dans les domaines suivants :

- les postures;
- la charge physique de travail;
- les ambiances physiques de travail;
- la charge mentale;
- la charge sensorielle.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

On étudiera les critères d'acceptabilité des contraintes de travail à court terme et à long terme, de même que les conséquences d'un dépassement de ces critères dans les domaines suivants :

- les postures;
- la charge physique de travail;
- les ambiances physiques de travail;
- la charge mentale;
- la charge sensorielle.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Nbre d'étudiants par groupe : 6 pour les TP

Ce cours s'inscrit dans le cadre de l'option "Handicap et Travail".

#### Programmes proposant cette activité

**ESP3DS/HY** Diplôme d'études spécialisées en santé publique (hygiène et sécurité du travail)

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>IEPR3DS/TM</b>	Diplôme d'études spécialisées en sciences de la motricité (Thérapie manuelle)	(2.5 crédits)	Obligatoire
<b>KINE21</b>	Première licence en kinésithérapie et réadaptation	(2.5 crédits)	
<b>KINE21/PS</b>	Première licence en kinésithérapie et réadaptation	(2.5 crédits)	